

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
POSTE :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;

A EWIG,
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LATITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

8 Août 1879.

Bulletin politique.

LE DISCOURS DE M. FERRY.

Le *Constitutionnel* fait, au sujet du discours de M. Jules Ferry à la Sorbonne, des réflexions d'autant plus significatives qu'elles viennent d'un universitaire distingué, M. Grenier.

Après avoir opposé au langage de M. Jules Ferry la parole élevée, sage et digne de M. Villemain en 1844, notre confrère juge ainsi le ministre actuel :

« Son inspiration a été mauvaise et haineuse. Il a plaidé devant des enfants une thèse qu'il défigurait, afin de porter leurs jeunes et faibles âmes à des sentiments indignes d'elles. Qui pense à usurper les droits, à méconnaître la dignité, à amoindrir le domaine de l'Université ? Est-ce qu'il n'y a point place pour tout le monde au soleil de la liberté ?

« Est-ce que ce n'est pas l'Université que la brutalité jacobine travaille à rendre oppressive, tyrannique, étouffante ? Est-ce que, à imaginer l'Université sous des vus aussi étroites, aussi illibérales, on ne finirait point par faire d'elle un objet de répulsion et d'horreur ?

« Et la partie historique de ce malencontreux discours, est-ce chose soutenable ? Où M. Ferry a-t-il vu, lu, découvert que l'Université était le corps le plus ancien, le plus dévoué des serviteurs du pays ? Evidemment, M. Jules Ferry croit avec une admirable candeur à l'Université de Charlemagne, de ce même Charlemagne dont le conseil municipal de Paris réprovoque la mémoire et proscribit les statues !

« Est-ce que l'Université n'a pas servi tous les régimes ? Est-ce qu'elle n'a pas été conçue dans une pensée de despotisme abominable ? Napoléon dissimulait-il l'ambition césarienne qu'il caressait de faire de l'Université un corps d'Ulémas ? Mais les gamins de *société*, devant qui parlait aussi étrangement le grand-maître de l'Université, savent ces choses-là, que M. Ferry affecte d'ignorer.

« Il en ignore bien d'autres. Le français écrit par l'honorable ministre est d'une qualité vraiment nauséabonde, comme dirait son compère M. Bert. C'est lourd, c'est laborieux, mal venu, abondant en expressions vagues et louches, sous lesquelles se devine une rage froide. M. Ferry a grandement raison de recommander l'usage de la langue française. Il la traite, notre pauvre langue nationale, suppliciée par lui, comme si elle n'était pas autorisée, comme il ferait d'un Jésuite ! On rencontre en ce pathos, d'apparence grave et étudiée, des phrases qu'il est impossible d'entendre, à moins de les interpréter à rebours.

« Naturellement, pas de Dieu en tout cela. Platon, Cicéron, Sénèque et une foule de païens n'auraient pas harangué un jeune auditoire sans lui manifester avec émotion une puissance qui, au delà de la tombe, nous tiendra compte du bien ou du mal que nous aurons fait. M. Ferry, non ! M. Bardoux, l'an dernier, avait donné l'exemple. Il y a trois ans, M. Waddington avait osé parler de Dieu et de la foi en une vie future.

Mais en lui aussi, partisan tardif de l'article 7, la notion de Dieu s'est éteinte et il s'est fait directeur du ciel, enfant de chœur du curé Meslier. A s'enfoncer dans le darwinisme, on ne croit pas en talent ; voilà qui est manifeste. Pensées et style, tout fait défaut à ces malheureux qui s'orientent sur le néant.

« On nous prêtera, en nous lisant, de fantastiques sentiments de haine. Notre cœur, nous le jurons, est pur de ces impressions méchantes. Nous ne haïssons personne ; mais en nous débordant la tristesse mêlée d'un dégoût infini. »

Le *Moniteur* apprécie ainsi qu'il suit le discours de M. Jules Ferry :

« Nous reviendrons sur cette harangue mal conçue, empreinte d'un esprit politique violent et, d'ailleurs, aussi peu universitaire que possible ; car un discours universitaire est d'ordinaire un discours châtié, orné, élégant, et nous refusons absolument ces trois caractères à la brutale philippique de M. Jules Ferry.

« On y rencontre çà et là des erreurs singulières. Exemple : le ministre parle de la nécessité de « conquérir la clef des pensées antiques pour contempler face à face et sans intermédiaire ce qu'il y a d'exquis et de robuste dans l'esthétique des peuples jeunes ! » comme si les « peuples jeunes » avaient une esthétique ; et les contemporains de Périclès ou les Romains contemporains d'Auguste étaient des peuples jeunes.

« Ailleurs, M. le ministre de l'instruction publique parle de la nécessité de « restituer aux exercices trop négligés de la langue maternelle LES HEURES QU'OBSTRUENT des méthodes surannées, au grand détriment de la connaissance sérieuse de la grammaire, du style, et, dois-je le dire, de l'orthographe de la langue française. »

« Des heures qu'obstruent des méthodes ! Oh ! oh ! et c'est un ministre de l'instruction publique, un grand-maître de l'Université qui tient ce langage ! »

Enfin, ne voulant citer aucun journal suspect d'hostilité à M. le ministre de l'Université républicaine, nous terminons par ces réflexions de la *France* :

« M. Jules Ferry, comme tous les grands-maîtres de l'Université qui se sont succédé depuis quelques années, a fait hier un discours politique à la Sorbonne.

« Quelques instants auparavant, un jeune élève du collège Stanislas avait crié : « Vive le roi ! »

« L'un et l'autre ont eu tort, ou plutôt le tort du ministre absout l'élève.

« Il ne faut pas mettre le Forum dans l'Académie, ou bien il faut se résigner à entendre dans l'Académie toutes les exclamations qui sont de mise au Forum.

« On « fourre » maintenant la politique partout. C'est un tort. A des élèves couronnés, il suffirait de parler de travail, d'honneur et de patrie.

« Pourquoi leur parler du Parlement, et de lois qu'ils n'ont pas à voter ? »

Chronique générale.

M. THIERS ET LE *Times*.

A l'occasion des fêtes de Nancy, le *Times* publie un article fort remarquable qui résume d'une manière très-caractéristique les

contradictions de la vie politique et de l'homme d'Etat auquel on vient d'élever une statue :

« Les philosophes inquisiteurs ne manqueront pas de discerner dans son caractère extérieur le secret de sa puissance. Thiers était l'enfant de l'ère révolutionnaire, mais les réactions comme les révolutions avaient laissé une impression dans son esprit. Il était profondément imbu des principes d'égalité et n'avait jamais sympathisé, même avec le parti aristocratique ; mais, en même temps, il était repoussé par la violence anarchique de 1793 et il fut sans pitié dans sa résolution à rétablir l'ordre par la force.

« Son imagination fut enflammée par les gloires de la domination napoléonienne, mais les désastres compensateurs de l'Empire le découragèrent. Sa politique tendait à assurer à la France une suprématie en Europe, qu'il ne serait pas nécessaire de jouer sur les chances d'une guerre. Aussi, bien que troublant perpétuellement l'Europe par ses revendications extravagantes des prétentions de la France, il n'a jamais entraîné son pays dans un conflit dangereux. Ce n'est peut-être pas ce qu'il y avait de moins caractéristiquement français en lui que d'avoir laissé à Guizot et consorts l'humiliation de reculer des positions qu'il avait prises lui-même, et ses railleries sur l'autorité déclinante du second Empire sur le continent eurent une grande responsabilité parmi les causes qui jetèrent Napoléon III dans la fatale lutte de 1870. »

LE CONSEIL MUNICIPAL ET L'ÉTRANGER.

Nous avons déjà fait connaître notre impression sur les transformations des noms des rues de Paris, et voici une preuve de l'effet ridicule produit sur les étrangers qui habitent la capitale.

La *Fanfulla* reçoit de son correspondant parisien les lignes suivantes :

« Le joli, c'est que les conseillers municipaux ont laissé tranquilles les noms de la rue Royale et du pont Royal ; ils devraient les appeler désormais rue Républicaine et pont du Président. Il est surprenant que les burgraves parlementaires aient consenti à traverser, à Versailles, l'avenue du Roi, l'avenue de la Reine, etc. Leur vrai nom devrait être : avenue de Monsieur-Grévy, avenue de Madame-Grévy, et avenue de Mademoiselle-Grévy. Tout cela se fera, parce que l'appétit vient en mangeant. Ainsi, on m'assure qu'un nouveau projet de loi intimera à tous ceux qui portent des noms nobiliaires de les changer.

« Marquis, le chocolatier, devra être transformé en *Citoyen*, et Baron, l'artiste des Variétés, en *Maraud*. Il sera ordonné aux innombrables Leblanc, Blanc, Blanchard, Blanchon, à toutes les Blanches de la rue de Moscou, de s'appeler Lerouge, Rouge, Rougeard, Rougeot et la Rouge. Il est inutile de dire que désormais tous les Leroy prendront le nom de *Le Président*, tant que la présidence existera dans la Constitution française. Quand elle sera supprimée, comme le voulait jadis M. Grévy, les malheureux Leroy auront le choix entre le *Pouvoir-Exécutif* et l'*Anonyme*. »

Dans le compte rendu de la séance tenue avant-hier par le conseil municipal de Paris, on trouve l'aveu que le service de table de M. le préfet de la Seine fut volé sous le

Commune. Cette épuration de l'argenterie, représentant une valeur considérable, ne saurait nous surprendre ; mais il importe de remarquer que M. Ulysse Parent a pu, sans soulever des protestations, se vanter d'AVOIR EU L'HONNEUR de faire partie de la Commune.

Les ministres de la République exalteront-ils encore la sagesse et la modération du conseil municipal de Paris ?

La *République française*, le *Sicéle* et autres journaux de même nuance ont passé sous silence la phrase de M. Parent.

Ce procédé est tout à fait opportuniste.

Le *Soir* croit savoir que M. le Président de la République, sur la prière de M. Héroid, préfet de la Seine, refuse de ratifier trois des changements de noms de rues votés par le conseil municipal.

Le boulevard Haussmann, la rue Bonaparte et la rue Cambacérés garderont les noms qu'ils portent.

Nous lisons dans le *Rappel* :

« L'élection de Blanqui, à Bordeaux, a été invalidée le 3 juin par la Chambre des députés. L'élection doit, aux termes de la loi électorale du 30 décembre 1875, être recommencée dans les trois mois à partir du jour où la vacance a été proclamée. C'est donc le 3 septembre au plus tard que l'élection devra être faite dans le cas actuel. Mais, comme le vote devra avoir lieu nécessairement un dimanche, c'est le 31 août qui est le dernier délai légal. L'élection aura lieu certainement ce jour-là, parce qu'avant il ne resterait plus le temps nécessaire pour observer les délais légaux, et qu'après la loi serait violée.

« Le décret de convocation des électeurs devra paraître au plus tard dimanche prochain 10 août, car il doit y avoir un délai de 20 jours francs entre la publication de ce décret et le vote, non compris le jour de promulgation et le jour du vote.

« Rappelons à cette occasion qu'il existe trois autres sièges vacants à la Chambre : ceux de MM. Huon, député républicain des Côtes-du-Nord, et Christophe, député républicain de la Drôme, tous deux décédés, et de M. Lacascade, député républicain de la Guadeloupe, démissionnaire à la suite de sa nomination au poste de directeur de l'intérieur en Cochinchine.

« Le collège électoral de la Guadeloupe a déjà été convoqué par un décret spécial ; les deux autres ne l'ont pas encore été. Ils le seront probablement à une date très-prochaine. »

VIVE LE ROI ! A LA SORBONNE.

La semaine dernière, la parole royale retentissait d'un bout à l'autre de la France. Cette semaine, il semble que la parole libre-penseuse et républicaine, favorisée par les distributions de prix universitaires, ait voulu reprendre son empire. Mais cette rentrée en scène a été malheureuse, et demain il ne restera plus rien de ces rodomontades grotesques qui accusent nettement, par leur exagération même, ce qu'elles voudraient cacher : la crainte de ce Dieu qu'on insulte, de ce droit qu'on proscribit.

Donc, lundi, M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique, réouvrait en Sorbonne à la distribution des prix du grand

concours sur l'air de « la Marseillaise, » bien entendu, la série de ces parolottes.

Il était assisté de M. Gambetta, de M. Waddington, de M. Gresley et aussi de M. Turquet. Tout cela jubilait, se frottait les mains, ouvrait de larges et longues oreilles, souriait d'un air protecteur aux juniores disciples, lorsque tout à coup un cri net, vibrant, couvrit le dernier refrain de l'hymne de honte et changea, en une laide grimace, les sourires officiels des citoyens de l'es-trade.

Ce cri, c'était celui de : *Vive le Roi!*
Vive le Roi! là, au nez de M. Ferry et de M. Gambetta, et un *Vive le Roi* poussé non point par un « infâme Jésuite, » mais par un lycéen, un fils de l'Alma mater, un pupille de M. Ferry!

Abomination de la désolation!
Il paraît que l'émotion a été vive; nous emprunterons le récit de cet incident à un journal peu suspect de partialité, le *Gaulois*:

« A peine la musique a-t-elle lancé sa dernière note, qu'un jeune lycéen se lève. Il regarde bien en face M. Gambetta : *Vive le Roi!* s'écrie-t-il. Cette manifestation, qui ne dure qu'un instant, produit cependant une vive émotion. On ne parle de rien moins que d'expulser le perturbateur. Les uns lui montrent le poing, les autres crient : *Vive l'article 7!* Ces menaces et ces cris n'émeuvent point le jeune homme qui se rassied auprès de ses camarades. Le bruit semblant ne vouloir point cesser, le chef de la musique fait un signe, et ses hommes exécutent la « Marseillaise » une seconde fois. »

D'après la presse républicaine, l'élève qui a crié « *Vive le Roi!* » à la Sorbonne était un élève des Maristes ou des Jésuites. C'est une erreur. Il appartient au lycée Fontanes. Il se nomme Doumic, René.

C'est un vétéran de philosophie, reçu sous le n° 1 à l'École normale supérieure, section des lettres. Il avait, au concours général, le 4^e prix de dissertation latine. Lundi, à la distribution des prix de Fontanes, des murmures ont éclaté au premier appel de son nom. Il avait cinq prix, plus le prix de l'association des anciens élèves. Le censeur, intimidé, a passé complètement sous silence le nom du lauréat. Cet incident a fort ému les élèves. Il est question de lui supprimer le prix de l'association.

Mardi, on s'attendait à quelques désordres pour la distribution des prix au lycée Fontanes, distribution que devait présider M. P. Bert. Tout s'est borné à des *chut*, lorsqu'il a fait l'éloge du ministre Ferry.

Les débits de boissons.

Voici, d'après les chiffres du ministère des finances, la statistique des débits de boissons en France, au 1^{er} janvier 1879.

Ces débits sont très-inégalement répartis et certaines contrées en comptent un petit nombre, tandis que d'autres en possèdent une quantité exagérée.

L'énumération ci-dessous va donner une idée exacte de ces différences :

Départements où il y a 4 débits par 1,000 habitants :

Charente-Inférieure, Gers, Somme.

6 débits par 1,000 habitants :

Hautes-Alpes, Aude, Charente, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Jura, Landes, Lot-et-Garonne, Haute-Marne, Pyrénées-Orientales, Haute-Saône, Savoie, Haute-Savoie, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Vienne, Yonne.

8 débits par 1,000 habitants :

Ain, Allier, Basses-Alpes, Ariège, Aube, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Cher, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Doubs, Drôme, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Lot, Lozère, Meurthe-et-Moselle, Morbihan, Nièvre, Puy-de-Dôme, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Saône-et-Loire, Vendée, Haute-Vienne.

10 débits par 1,000 habitants :

Alpes-Maritimes, Ardèche, Finistère, Ille-et-Vilaine, Isère, Loire, Maine-et-Loire, Marne, Meuse, Orne, Haut-Rhin, Seine-et-Marne, Vosges.

12 débits par 1,000 habitants :

Eure, Eure-et-Loir, Manche, Oise, Rhône, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise.

14 débits par 1,000 habitants :

Aisne, Ardennes, Mayenne, Seine (moins Paris).

16 débits par 1,000 habitants :

Deux-Sèvres.

18 débits par 1,000 habitants :

Pas-de-Calais.

20 débits par 1,000 habitants :

Nord.

Le nombre total des débits de boissons au 1^{er} janvier 1879 s'élevait à 350,697.

La moyenne générale en France, sauf à Paris, est de 10 débits par 1,000 habitants.

Il y avait :

En 1869, débits de boissons,	368,875
En 1873 — — — — —	348,599
En 1874 — — — — —	342,980
En 1875 — — — — —	342,622
En 1876 — — — — —	346,598
En 1877 — — — — —	343,139
En 1878 — — — — —	350,697

La ville de Paris est en dehors de ces chiffres. Le nombre de débits de boissons dans la capitale est évalué à 23,000, ce qui porterait la totalité pour la France à 373,000.

Ajoutons à cette statistique qu'il y a 25,921 marchands de boissons en gros.

L'impôt sur les voitures.

Le *Journal officiel* a publié la loi portant modification de l'impôt sur les voitures publiques en service régulier et sur les chemins de fer. En vertu de cette loi, le droit fixe imposé sur les voitures publiques partant d'occasion ou à volonté, par l'article 113 de la loi du 25 mars 1817, pour tenir lieu du dixième imposé sur les voitures en service régulier, serait perçu, en principal, suivant le tarif ci-après :

« Par voiture : à 1 et 2 places, 40 fr. par an ; à 3 places, 60 fr. par an ; à 4 places, 80 fr. par an ; à 5 places, 96 fr. par an ; à 6 places, 100 fr. par an.

» Pour chaque place au-delà de 6, jusqu'à 50 inclus, 10 fr. par an.

» Pour chaque place au-delà de 50, jusqu'à 150 inclus, 5 fr. par an.

» Les droits fixés par le présent article sont exigibles par mois et d'avance. Ils sont toujours dus pour un mois entier à quelque époque que commence ou cesse le service.

» Sont exceptés des dispositions de l'article 112 de la loi du 25 mars 1817 et considérées comme partant d'occasion ou à volonté, les voitures, qui, dans leur service habituel d'un point fixe à un autre, ne sortent pas d'une ville ou d'un rayon de 40 kilomètres de ses limites, pourvu qu'il n'y ait pas continuité immédiate de service pour un point plus éloigné, même après changement de voiture.

» Le tarif des droits sur les prix de transport auxquels sont assujettis les entrepreneurs de voitures publiques de terre et d'eau en service régulier, autres que les compagnies de chemins de fer, est établi ainsi qu'il suit, décimes compris :

» 22 fr. 50 p. 0/0 des recettes nettes, lorsque les prix du transport sont de 50 centimes et au-dessus;

» 12 fr. p. 0/0 des recettes nettes lorsque ces prix sont inférieurs à 50 centimes.

» Les recettes nettes servant de base au calcul de l'impôt sont obtenues en déduisant des prix demandés au public le montant des impôts spécifiés ci-dessus. »

Etranger.

ESPAGNE. — Don Alphonse d'Espagne est cruellement frappé dans ses affections. L'an dernier sa femme lui était enlevée après une longue et douloureuse maladie; aujourd'hui sa sœur, l'infante Marie del Pilar, meurt presque subitement sans qu'il ait eu le temps d'arriver pour recevoir son dernier soupir.

L'infante, qui était aux bains d'Escoriaza, n'a été malade qu'une seule journée. Le roi, prévenu par le télégraphe, est accouru en toute hâte; mais, à la gare même de Vitoria, il a appris la terrible nouvelle.

Voici la dépêche de l'Agence Havas qui contient les détails sur cet événement :

« Vitoria, 5 avril.

» Ce matin, en arrivant ici, le roi a demandé avec anxiété des nouvelles de sa sœur. Le général Loma et l'évêque de Vitoria, qui attendaient Sa Majesté à la station, lui ont fait comprendre que tout était fini. Le roi est reparti immédiatement en voiture pour Escoriaza. Les infantes Eulalie et Paz se sont jetées en sanglotant dans les bras de leur frère.

» Le général Quesada était arrivé dès le matin, à 4 heures, venant de Saint-Sébastien. Il était accompagné du gouverneur civil de la province.

» On dit que l'infante del Pilar avait eu froid dimanche pendant la soirée, et qu'elle avait pris une

glace malgré les observations de ses dames de compagnie. Une congestion se produisit, offrant immédiatement un caractère alarmant.

» Cependant le médecin ordinaire des princesses crut pouvoir répondre de l'infante, mais la congestion amena un épanchement séreux, accompagné d'accidents nerveux qui empêchèrent l'effet de toute médication.

» C'est alors seulement que le roi fut informé.

» Le corps sera amené ici ce soir et conduit demain à l'Escurial. »

La reine Isabelle était aux environs de Paris, à Fontenay, lorsqu'elle a reçu la dépêche lui annonçant la maladie grave de sa fille. Elle a quitté immédiatement Fontenay, voulant se rendre en Espagne pour donner ses soins à la malade. Mais en arrivant à la gare de l'Est, à deux heures, elle a trouvé le marquis de Molins, ambassadeur d'Espagne, qui lui a annoncé le fatal dénouement et lui a remis une dépêche de don Alphonse.

Le désespoir de la malheureuse mère était au comble. Le corps de sa fille devant être transporté à l'Escurial, elle est retournée à Fontenay, accompagnée de quelques amis qui entouraient sa douleur de leur affectueux dévouement.

L'infante Marie del Pilar était née le 4 juin 1864; elle était, après la princesse des Asturies, la seconde des quatre filles du roi François-d'Assises et de la reine Isabelle.

AUTRICHE. — Le comte Zichy, ministre hongrois, a remis ces jours-ci sa démission à l'empereur.

Les motifs de sa retraite sont assez graves, et les bruits qui courent à ce sujet sont de nature à porter atteinte à l'honorabilité du ministre.

L'enquête officielle établira la vérité; en attendant, nous n'avons que les récits des journaux et nous n'en parlerons qu'avec réserve.

On accuse le comte de malversations, de commerce de décorations et autres faveurs.

Plusieurs journaux citent les chiffres des pots-de-vin qu'il auraient touchés et le nom des amis qui les auraient payés.

Un autre ministre hongrois serait compromis avec lui.

Mais nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui: nos lecteurs comprendront qu'en une affaire aussi délicate, nous devons attendre le résultat de l'enquête et ne pas accuser légèrement des personnes qui peuvent être honorables.

ALLEMAGNE. — Le feld-maréchal de Manteuffel est nommé lieutenant de l'empereur en Alsace-Lorraine, c'est-à-dire presque vice-roi de la province. Le décret porte *Statthalter*. Il a un ministère distinct, et il commande en chef les forces militaires.

Parmi les ministres nommés pour l'Alsace-Lorraine, nous remarquons M. Schneegans, ancien rédacteur du *Journal de Lyon*, et rallié aujourd'hui au gouvernement allemand; M. North, ancien avocat du barreau de Paris; — M. Kœchlin, parent d'un maire républicain de Paris.

Il paraît que M. Schneegans, à force de bons services, a fait oublier aux Prussiens, comme il l'a oublié lui-même, sa brochure de 1871, intitulée : *Quarante Jours de bombardement*, et qui contenait le récit du siège de Strasbourg.

Les portefeuilles dont la Prusse gratifie ces messieurs les rallient aujourd'hui au gouvernement allemand.

Chronique militaire.

DÉPART DE LA CLASSE 1874.

Le gouvernement français fait connaître les dispositions réglant le congé des hommes de la classe de 1874 et des soldats libérables.

Les militaires qui ne font pas partie des corps appelés aux grandes manœuvres, partiront entre le 15 et le 18 août; les autres partiront après les manœuvres.

Les observations relatives à la faiblesse des effectifs dans l'infanterie surtout, faites à la tribune de la Chambre des députés par M. Amédée Le Faure, ont éveillé d'une manière sérieuse l'attention de l'autorité militaire. La *République française* annonce, en effet, que le ministre de la guerre vient de demander aux commandants de corps d'armée de lui faire connaître, avant le 1^{er} septembre prochain, le nombre d'hommes qui, dans les corps de troupe placés sous les ordres de ces officiers généraux, sont journalièrement employés à des services divers. Le ministre désire être éclairé sur la quantité des indisponibles.

Chronique Locale et de l'Ouest.

COURSES ET CARROUSEL DE SAUMUR.

Comme les années précédentes, à l'occasion des courses et du carrousel qui attirent un si grand nombre d'étrangers à Saumur, l'administration municipale offrira au public les divertissements dont voici le détail:

Dimanche 24 août, illuminations et danses publiques (!) au Champ-de-Foire.

Lundi 25 août, concert donné par la musique municipale dans le Square et illuminations.

Mardi 26 août, feu d'artifice tiré place de l'Hôtel-de-Ville.

Suivant l'usage, une représentation sera donnée chaque soir au théâtre pendant les trois jours.

La seconde session des conseils généraux est à la veille de s'ouvrir. Elle est, on le sait, beaucoup plus importante que celle du mois d'avril, puisqu'elle est toute consacrée à la répartition des sommes applicables aux budgets départementaux.

La session prochaine sera en outre particulièrement intéressante par la discussion des vœux qu'un grand nombre de ces assemblées formuleront certainement soit contre les projets Ferry, soit en faveur de ces projets.

Un de nos lecteurs nous adresse, à l'occasion de l'enterrement civil du sieur Rousse, à Varennes, la lettre suivante :

« Mon cher Rédacteur,

» J'ai lu et relu, avec une grande attention, la phrase que vous avez reproduite du discours prononcé par le citoyen Coulon à l'enterrement civil du sieur Rousse; mais, excusez mon infirmité, j'ai eu de la peine à comprendre.

» Jusqu'à ce jour, j'avais cru que Dieu seul, étant la perfection même, pouvait avoir des prétentions à l'immuabilité, et que nous autres, faibles mortels, nous avions grand besoin de son secours pour nous préserver, sinon de petites, du moins de grandes défaillances. Mais je vois bien maintenant que, si certains libres-penseurs suppriment Dieu pour se mettre à sa place, les plus modestes d'entre eux veulent l'égaliser et le regarder en face.

D'un autre côté, je ne m'explique pas bien comment le citoyen Coulon peut, avec de pareilles prétentions à l'immuabilité, garder son appellation de libre-penseur.

Être libre-penseur et être immuable dans ses convictions, cela me paraît parfaitement contradictoire. Est-ce que la liberté n'est pas le mouvement, et par suite le changement? et, chez les libres-penseurs, la maxime fondamentale ne serait-elle donc plus : *Tot capita, tot sensus*; « autant d'hommes, autant de systèmes » ?

» Et, Dieu me pardonne! le citoyen Coulon voudrait-il attacher au cou de ses adeptes le collier du chien de la fable? Fi donc!

» Une chose aussi qui me préoccupe, c'est celle de savoir ce qui a pu inspirer à notre orateur de pareilles idées d'immuabilité? J'aime à croire que ce n'est pas en se repliant sur lui-même que l'inspiration lui sera venue. L'ancien orateur des clubs de 1848, devenu l'auteur de *Fides*, le communiant de Nantilly, et aujourd'hui transformé en grand-prêtre des enfouissements, ne me semble avoir rien de commun avec quoi que ce soit de fixe, et encore moins avec l'immuabilité! Comment a-t-il donc pu avoir le triste courage de prononcer sa phrase, et comment sa voix hésitante n'a-t-elle pas expiré dans son gosier? A force de me creuser la tête, j'ai cru trouver une explication: le citoyen Coulon s'est évidemment laissé emporter par l'ardeur de son sujet; c'est son mort qui l'a inspiré!

» Cela n'étonnera pas ceux qui ont connu le frère Rousse!!!

» Pauvre citoyen Coulon! Il a beau se démener, son passé spiritualiste le poursuit; il l'enserme comme une tunique de Nessus; il chasse Dieu de son cœur, et ses lèvres laissent échapper son nom; il a maintenant en horreur les mystères, et il s'oublie au point de parler à son auditoire d'*avenir mystérieux*! Comme ils auront dû sourire de pitié et lever dédaigneusement les épaules tous ces purs groupés autour de lui, en l'entendant proférer une pareille hérésie! A quoi

pense donc le frère, pour parler ainsi comme un caffard? se seront-ils dit. En voilà des balançoires! Est-ce que quand on est mort, tout n'est pas mort? Et n'est-ce pas par un reste de préjugé qu'on est allé chercher un corbillard pour porter les restes du sieur Rousse, et un sous-préfet pour tenir l'un des cordons du poêle? Vieilles superstitions, héritage d'un passé ténébreux, et condamnées à disparaître!

» Je vous serre cordialement la main.

» Un de vos abonnés. »

DISTRIBUTION DES PRIX DU COLLÈGE.

La distribution des prix aux élèves du collège de Saumur a eu lieu vendredi dernier, sous la présidence de M. Demangeat, sous-préfet de Saumur, qui a prononcé un discours à la hauteur des idées du jour.

Le discours académique a été confié à M. Tarot, professeur de rhétorique, qui s'en est tiré avec honneur et a captivé son auditoire.

Voici la liste des jeunes lauréats que nous sommes heureux de faire connaître à nos concitoyens :

PRIX D'HONNEUR (Discours français), Charles Ronel.

Instruction religieuse. — Première division : Léon Basset et Charles Chantoiseau. — Deuxième division : Charles Basley. — Troisième division, troisième communion : Victor Cottureau. Deuxième communion : Léon Gasnault. Première communion : Camille Sainson.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE (division supérieure). — *Classe de philosophie.* — Prix unique, Léon Basset.

Classe de rhétorique. — Prix unique, René Perreau. Accessit, Charles Ronel.

Classe de seconde. — Excellence, Marc Boudent. Version latine, Marc Boudent. Langue grecque, Marc Boudent. Narration latine, Georges Maubert. Narration française, Georges Maubert. Histoire et géographie, Marc Boudent. Récitation classique, Victor Destre. Sciences, Marc Boudent.

Classe de troisième. — Excellence, Paul Brochard. Version latine, Paul Brochard. Thème latin, Paul Brochard. Version grecque, Paul Brochard. Composition française, René Decourt. Récitation classique, René Decourt. Histoire et géographie, René Decourt. Mathématiques, Paul Brochard. Dessin graphique, Paul Brochard.

DIVISION DE GRAMMAIRE. — *Classe de quatrième.* — Version latine, Jules Rouxell. Thème latin, Jules Rouxell. Langue française, Anselme Girard. Version grecque, Anselme Girard. Récitation classique, Anselme Girard. Histoire et géographie, Anselme Girard. Mathématiques, Anselme Girard. Dessin, Anselme Girard.

Classe de cinquième. — Excellence, Anselme Girard. Version latine, Alcide Luard. Thème latin, Alcide Luard. Version grecque, Adrien Mesnet. Langue française, Adrien Mesnet. Récitation classique, Adrien Mesnet. Histoire et géographie, Émile Abellard. Arithmétique, Alcide Luard. Dessin, Édouard Leroux.

Classe de sixième. — Excellence, Maxime Piéron et Georges Carichou. Version latine, Lucien Demangeat. Thème latin, Lucien Demangeat. Langue grecque, Maxime Piéron. Langue française, Lucien Demangeat. Récitation classique, Maxime Piéron et Fernand Clerc. Histoire et géographie, Camille Sainson. Calcul, Gabriel Pérany. Écriture et dessin, Auguste Ferrand et Émile Delamare.

DIVISION ÉLÉMENTAIRE. — *Classe de septième.* — Excellence, Paul Mayet. Langue latine et langue française, Paul Mayet. Histoire et géographie, Abel Poulet. Calcul, Étienne Gratien. Écriture et dessin, Emmanuel Chaillou et Georges Grellet.

Classe de huitième. — Excellence, Étienne Gratien. Version latine, Étienne Gratien. Thème latin, Emmanuel Chaillou. Langue française, Étienne Gratien. Récitation classique, Étienne Gratien. Histoire et géographie, Étienne Gratien.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL. — *Troisième année.* — Excellence, Auguste Thibault. Morale et littérature, Auguste Thibault. Histoire et géographie, Auguste Thibault. Mathématiques, arithmétique et géométrie, Auguste Vinsonneau. Mécanique et cosmographie, Auguste Vinsonneau. Physique et chimie, Auguste Thibault. Histoire naturelle, Paul Julienne. Comptabilité, Auguste Vinsonneau. Dessin linéaire et d'ornement, Paul Julienne.

Deuxième année. — Excellence, Paul Girardeau et Charles Chantoiseau. Style et littérature française, Charles Chantoiseau et Paul Girardeau. Orthographe, André Favaron et Adrien Salmon. Histoire, Paul Girardeau et Baptiste Auriou. Géographie, Baptiste Auriou et Charles Chantoiseau. Récitation classique, Paul Girardeau et Charles Chantoiseau.

Mathématiques appliquées aux arts et à l'industrie. — Géométrie, levé des plans et cubage, André Favaron et Eugène Cordier. Arithmétique, Baptiste Auriou et Louis Geslin. Physique et chimie, Paul Girardeau et Charles Chantoiseau. Histoire naturelle, Paul Girardeau et Gabriel Cuillerier. Comptabilité et tenue des livres (partie double), Charles Chantoiseau et Paul Girardeau. Calligraphie, Louis Geslin et Charles Chantoiseau. Dessin linéaire et d'ornement, Baptiste Auriou et Henri Picard.

Première année. — Excellence, Ernest Guillon et Eugène Trouvé. Composition française, Édouard Thauraux et Charles Millet. Orthographe, Ernest Guillon et Victor Cottureau. Récitation classique, Ernest Hubert et Eugène Trouvé. Histoire, Urbain Protteau et Léon Tremblay. Géographie, Eugène Trouvé et Charles Basley. Mathématiques usuelles, arpentage, levé des plans, nivellement et géométrie, Ernest Guillon et Eugène Trouvé. Arithmétique, Ernest Guillon et Théodore Beaumont. Histoire naturelle, Ernest Guillon et Eugène Trouvé. Comptabilité et tenue des livres (partie simple), Eugène Trouvé et Théodore Beaumont. Calligraphie, Henri Epagneul et Eugène Trouvé. Dessin linéaire et d'ornement, Édouard Chereau et Charles Neveu.

Année préparatoire. — Excellence, Léon Gasnault et Gustave Folliot. Composition française, Léon Gasnault et Eugène Pinguet. Orthographe, Gustave Folliot et Léon Gasnault. Lecture, Gustave Folliot et Gustave Joyeux. Récitation, Léon Gasnault et Gustave Joyeux. Histoire, Alexandre Bouteiller et Lucien Souc. Géographie, Alexandre Bouteiller et Ernest Epagneul. Arithmétique et problèmes usuels, Léon Gasnault et Maximilien Dugrip. Géométrie et arpentage, Léon Gasnault et Edmond Lamy. Histoire naturelle, Léon Gasnault et Alexandre Bouteiller. Calligraphie, Eugène Pinguet et Léonce Rouleau. Dessin linéaire, Lucien Souc, Prosper Aury et Alexandre Bouteiller (ex-æquo).

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — *Première classe.* — Première division. — Excellence, Ferdinand Girard. Lecture, Charles Allard. Écriture, Ferdinand Girard. Grammaire et orthographe, Ferdinand Girard. Récitation, Ferdinand Girard. Histoire, Auguste Bouchet. Géographie, Adolphe Guillemé. Calcul, Gaston Goérand.

Deuxième division. — Excellence, Paul Luard. Lecture, Lucien Papin. Écriture, Henri Garreau. Grammaire et orthographe, Lucien Papin. Récitation, Lucien Papin. Histoire, Lucien Papin. Géographie, Paul Luard. Calcul, Paul Luard. Dessin linéaire, Auguste Bouchet et Henri Garreau.

Deuxième classe. — Première division. — Excellence, Paul Lorrain. Catéchisme, Louis Martin. Lecture, Maurice Meyer. Écriture, Paul Lorrain. Grammaire et orthographe, Maurice Meyer. Récitation, Louis Martin. Histoire sainte et géographie (ex-æquo), Albert Dovalle et Marcel Grellet. Calcul (ex-æquo), Louis Poirier et Eugène Rabouan.

Deuxième division. — Excellence, Louis Martin. Catéchisme, Maurice Mignon. Lecture, Jean Piéron. Écriture, Armand Crié. Grammaire et orthographe, Jean Piéron. Récitation, Jean Piéron. Histoire sainte et géographie, Prosper Fouché. Calcul, Maurice Dutour.

Troisième division. — Excellence, Jean Piéron. Catéchisme, Michel Taveau. Lecture, Charles Raynaud. Écriture, Félix Grellet. Calcul, Michel Taveau. Récitation, Michel Taveau. Histoire sainte, Michel Taveau.

Langue anglaise. — Conférences, Léon Basset. — Première division, Marc Boudent. — Deuxième division, Ernest Guillon et Charles Chantoiseau. — Troisième division, Maxime Piéron et Étienne Gratien.

Langue allemande. — Conférences, Charles Ronel. — Première division, Marc Boudent. — Deuxième division, Jules Rouxell. — Troisième division, Camille Sainson et Eugène Cordier.

Classe de dessin. — Gabriel Cuillerier et Henri Picard.

Cours de musique (solfège). — Première division, Victor Meyer et Léonce Bourget. —

Deuxième division, Léon Tremblay et Ernest Guillon.

Musique instrumentale. — Première division, Albert Chavet. — Deuxième division, Paul Girardeau. — Troisième division, Léon Bourget. — Quatrième division, Albert Delaunay.

Exercices militaires. — Équitation, Albert Delaunay et Pierre Guédon. — École de peloton. — Première division, Ernest Hourse. — Deuxième division, Paul Brochard. — Gymnastique. — Première division, Albert Delaunay et Paul Julienne. — Deuxième division, Ernest Hourse et Paul Brochard. — Troisième division, Édouard Thauraux et Eugène Trouvé. — Quatrième division, Jules Rouxell et Eugène Cordier. — Cinquième division, Léon Tremblay et Adrien Blond. — Escrime, Albert Delaunay.

On lit dans l'Indépendant de Laval :

« Il n'est bruit à Ernée que d'une affaire criminelle qui aurait un grand retentissement, si les faits qu'on raconte venaient à se confirmer.

» On parle d'un empoisonnement qu'un individu de cette ville aurait voulu tenter sur un propriétaire du voisinage, par l'intermédiaire d'un tiers auquel il aurait été promis 4,000 fr. pour l'accomplir. Celui-ci s'étant trouvé en présence de la victime désignée, lui aurait fait connaître la mission dont il était chargé.

» Plainte aurait été immédiatement portée à la gendarmerie qui aurait fait une perquisition chez l'instigateur de cette tentative. Des papiers compromettants auraient été saisis et portés au parquet de Mayenne. »

Variétés.

La prévision du temps.

Le service des avertissements maritimes et agricoles a pris depuis ces dernières années une très-grande extension. Tous les ports reçoivent plusieurs fois par jour le résumé de la situation générale, et bientôt chaque commune aura sa petite station météorologique et sera mise au courant tous les jours de la probabilité du temps.

Sans doute, les influences locales sont énormes, et les dépêches venant du bureau central météorologique sont laconiques, mais les instituteurs contribueront bientôt, et en peu d'années, à compléter, par leurs observations propres, les renseignements généraux, et à en faire l'application aux besoins locaux.

L'organisation du service est bien simple : le bureau central reçoit par dépêche de tous les points de l'Europe, et ils sont nombreux, où sont établies des stations météorologiques, les renseignements recueillis sur l'état du temps à un certain moment déterminé de la matinée : hauteur du baromètre, température, état du ciel, quantité de pluie tombée depuis la veille, force et direction du vent, etc. Grâce à ces renseignements, ce bureau peut dresser en quelques instants des cartes qui représentent la situation générale de l'atmosphère en Europe et en tirer, par comparaison et suivant certaines lois, encore un peu approximatives, la prévision du temps pour la journée et souvent pour le lendemain. Il serait fastidieux d'entraîner le lecteur dans l'étude de toutes les lois météorologiques. Il nous suffira d'en donner quelques-unes des plus importantes.

On a souvent remarqué à la surface d'une eau courante, calme, ces petits tourbillons qui se forment, on ne sait souvent pour quelle cause, et se déplacent assez généralement suivant une même direction. L'eau semble se déprimer à la surface et tourner autour d'un centre. Les phénomènes qui se forment dans l'air sont tout à fait analogues.

Des tourbillons, semblables à ceux de l'eau, se déplacent, marchant le plus souvent, à cause de la rotation de la terre, de l'ouest vers l'est, amenant avec eux un cortège de mauvais temps. La partie centrale de ces tourbillons porte le nom de dépression, et en ce point le baromètre est plus bas que partout ailleurs. Autour de la dépression, et à mesure qu'on s'éloigne du centre, le baromètre s'élève. Ce tourbillon du reste se fait toujours dans le même sens, le sens inverse des aiguilles d'une montre pour un observateur placé en l'air et regardant la terre. La direction des vents se trouve ainsi déterminée.

C'est surtout la marche de ces dépres-

sions qui forme la base des prévisions du temps. Si une dépression considérable, amenant une baisse notable du baromètre, se forme en Amérique, elle met généralement trois ou quatre jours à traverser l'Atlantique. La station de Valentia, la plus occidentale de l'Europe, en ressent les premiers effets et avertit l'Europe de sa direction probable.

On le voit, la prévision du temps repose encore sur des données un peu incertaines, mais les services déjà rendus ont donné un vifessor à la météorologie, dont les observations se multiplient chaque jour et permettent d'espérer que l'on pourra arriver à prévoir le temps au moins un jour ou deux d'avance, et peut-être à faire, à volonté, la pluie et le beau temps.

Faits divers.

Les cartes. — Le tribunal correctionnel de Marseille vient d'avoir à appliquer un texte de loi peu connu. M. Hippolyte Bouzat avait acheté à un cercle un certain nombre de jeux de cartes ayant servi, et les emporta dans un sac. Procès-verbal a été dressé contre lui par la régie, pour contravention à l'art. 166 de la loi du 28 avril 1816, punissant le colportage des cartes par des personnes non munies d'autorisation. Le tribunal a dû appliquer la peine, un mois de prison et 4,000 fr. d'amende.

Les assises de la Seine. — Sur vingt affaires inscrites au rôle de la présente session de la cour d'assises de la Seine, nous ne remarquons pas moins de neuf affaires d'attentats aux mœurs commis sur de jeunes enfants. Environ la moitié!

On écrit de Playben (Finistère), qu'un ouragan terrible éclata dimanche, jour de pardon, sur cette localité. Le tonnerre, la grêle, faisaient rage; en un instant la terre a été couverte de glace. Les glaçons étaient énormes; on en a relevé qui pesaient jusqu'à 100 et 150 grammes. Les marchands qui s'étaient établis pour le pardon ont eu à souffrir des dégâts importants.

Un ballon captif de moins grandes proportions que celui de la cour des Tuileries vient d'être installé aux portes de Berlin. La première ascension, qui a eu lieu la semaine dernière dans les jardins de Scheneberg, a donné lieu à des scènes palpitantes. Vers six heures, l'aérostat s'était enlevé emportant quatre voyageurs, lorsque, arrivé à une hauteur de trente-trois mètres, un vent violent du sud-ouest le fit balloter et tirer tellement sur le câble, que l'aéronaute dut sonner du cor, pour que l'on opérât la descente au moyen de la machine à vapeur; mais, à ce moment, l'enveloppe du ballon éclata tout à coup, et les passagers tombèrent avec une vitesse vertigineuse. Heureusement la nacelle s'accrocha à un arbre, dont les branches, en se rompant, amortirent la chute. Les milliers de spectateurs témoins de l'accident poussèrent des cris d'effroi; des femmes s'évanouirent. Enfin, on s'élança au secours des malheureux passagers: aucun d'eux n'était grièvement blessé.

Dernières Nouvelles

Le collège électoral de la 1^{re} circonscription de l'arrondissement de Bordeaux est convoqué pour le dimanche 31 août courant, à l'effet d'élire un député.

La *Marseillaise*, en annonçant la convocation des électeurs de la première circonscription de Bordeaux, dit :

« On sait que les électeurs de la première circonscription de Bordeaux ont décidé de remplacer Blanqui par Blanqui. »

Voilà donc la question Blanqui posée de nouveau.

Le bruit de la mort du maréchal Bazaine a circulé avant-hier dans Paris; mais cette nouvelle n'est encore confirmée pas aucune dépêche officielle.

Seul, un journal espagnol a annoncé, la semaine dernière, la maladie du maréchal; mais sans faire prévoir une situation qui pouvait avoir quelque gravité.

VUE GÉNÉRALE

DE LA VILLE D'ANGERS

Par M. MOLLAY.

Ce magnifique plan lithographique, dont nous avons déjà parlé, est mis en vente au prix de 4 fr., à Saumur, chez tous les libraires.

Phthisie, Toux opiniâtres, Bronchites. — Voir aux annonces : Capsules Dartois.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BUREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Cheysson (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. 25 matin.		10 h. 30 matin.		10 h. 54 matin.	
8 10 —				0 15 soir.	
1 25 soir.		4 50 soir.			
4 55 —					
7 40 —		11 35 —			

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.		8 h. 52 matin.		9 h. 48 matin.	
10 45 —		5 14 soir.		6 25 soir.	
12 15 soir.		3 35 —		4 15 —	
6 45 —		10 22 —		11 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 49.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 AOUT 1879.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	82 30			Crédit Foncier colonial	425			Canal de Suez	735	5	
3 % amortissable	84 50			Crédit Foncier, act. 500 f.	865			Crédit Mobilier esp.	1180		25
4 1/2 %	113			Obligations foncières 1877	385 75		23	Société autrichienne	600		15
5 %	116 35			Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	700			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	513 50			Crédit Mobilier	550	3	75	Orléans	384 50		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	338			Crédit Foncier d'Autriche	670			Paris-Lyon-Méditerranée	387 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513			Est	735			Est	382		
— 1865, 4 %	535			Paris-Lyon-Méditerranée	1160	2	50	Nord	387 50		
— 1869, 3 %	407 50		50	Midi	862 50			Ouest	382 50		
— 1871, 3 %	408			Nord	1492 50			Midi	382		
— 1875, 4 %	525			Orléans	1190			Paris (Grande Ceinture)	390		
— 1876, 4 %	538			Ouest	790			Paris-Bourbonnais	385		
Banque de France	3130	10		Compagnie parisienne de Gaz	1290			Canal de Suez	571 25		
Comptoir d'escompte	855	3	75	C. gén. Transatlantique	565						
Crédit agricole											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)	
8 — 56 — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — soir, omnibus.	
3 — 32 — — express.	
7 — 15 — — omnibus.	
10 — 37 — — (s'arrête à Angers)	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — omnibus.	
9 — 40 — — express.	
12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 14 — — omnibus-mixte.	
10 — 28 — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e HENRY LECOY, avoué à Saumur, rue d'Orléans, n° 60, successeur de M^e CALLIER.

A VENDRE

Sur saisie immobilière, EN QUARANTE-TROIS LOTS, En l'audience des criées du tribunal civil de Saumur, Le samedi 23 août 1879, heure de midi.

DEUX MAISONS

ET DIVERSES Pièces de Terre, Prés, Vignes et Bois;

Le tout situé communes d'Ambillou et Louresse-Rochemenier, et saisi sur les époux Ogereau, cultivateurs à Ambillou.

Totalité des mises à prix : 9,132 fr. 72 cent.

Pour les renseignements, s'adresser :

1° A M^e LECOY, avoué, poursuivant la vente, à Saumur, rue d'Orléans, n° 60; 2° Et au greffe du tribunal civil de Saumur, où est déposé le cahier des charges. (421)

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

ADJUDICATION

Le dimanche 24 août 1879, à midi précis,

En la Mairie de Courchamps, DE

DIVERS IMMEUBLES

Appartenant aux héritiers Louis Moquin, de Courchamps, Et notamment :

Commune de Verrie, 23 hectares de landes et sapins, joignant au nord l'ancien chemin de Meigné à Saumur, et, commune d'Épieds, 3 hectares 23 ares 20 centiares de bois taillis, joignant au levant la commune d'Épieds.

S'adresser à M. BELLEAU, expert au Coudray-Macouard, ou à M^e GALBRUN, notaire. (422)

A LOUER

GRANDS ET VASTES MAGASINS

BELLE CAVE

Pouvant servir de magasin. Place du Roi-René.

S'adresser à M. PICHAT. (34)

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent un apprenti.

JARDINS

A VENDRE

Situés près la gare du chemin de fer de Poitiers.

S'adresser à M. PAPILLON, rue du Presbytère. (383)

A LOUER

PRÉSENTMENT, APPARTEMENT COMPLET

Au premier étage, AVEC CAVE ET CHIENIER Rue d'Orléans, 73.

S'adresser dans ladite maison.

A LOUER

PRÉSENTMENT, UNE TRÈS-BELLE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 4.

Précédemment occupée par M^e Le Ray, avoué.

S'adresser, pour la visiter, soit à M^e LE RAY, rue du Marché-Noir, 12, soit à M. REDOUTIER, propriétaire, rue de Bordeaux. (147)

Etude de M^e FLEURIAU, notaire à Bourgueil.

MOULIN A FARINE

Trois paires de meules, système anglais,

Bluterie, avec ou sans affenage, Situé dans le canton de Bourgueil,

A AFFERMER

Pour le 1^{er} novembre 1880. S'adresser à M^e FLEURIAU. (405)

A LOUER

PRÉSENTMENT, Ou pour la Saint-Jean prochaine, PORTION DE MAISON S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

A LOUER

Pour le 1^{er} novembre 1880,

LA FERME

Dite du CARREFOUR-ROSIÈRE

Sise commune de Neuillé (Maine-et-Loire).

S'adresser, pour les renseignements, à M^e DENIBAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire), et, pour visiter, aux Rigaudières, commune d'Allonnes. (346)

A LOUER

GRANDE ET BELLE CAVE

Hors d'inondation,

Rue de l'Hotel-Dieu, n° 4. S'adresser à M. E. PLESSIS, même maison.

MACHINE A BATTRE

A MANÈGE.

M. BORET, AUGUSTE, ancien machiniste des chemins de fer de l'Etat, a l'honneur de prévenir les cultivateurs qu'il vient d'acquiescer une machine à battre, perfectionnée, ne coupant pas la paille, avec secouepaille, et qu'il se met à la disposition de tous ceux qui voudront bien s'adresser à lui pour leur battage. Prix très-modérés.

Adresser les demandes à M. BORET, à Souzay. (402)

MM. BEISSAT FRÈRES, rue Saint-Jean, demandent de suite un garçon de magasin.

CIMENTS ARTIFICIELS

Je, soussigné, certifie que le sieur PASQUIER, spécialiste de dallages en ciment, a exécuté chez moi le dallage d'une écurie à quatre chevaux et fait une crèche en ciment; le tout avec le plus grand soin.

Je serai toujours heureux de faire voir ce genre de travail aux amateurs qui voudraient le visiter. Bron, le 15 février 1879.

CHEIGNON-CARRÉ, Minotier à Bron. (420)

UN HOMME et UNE FEMME mariés demandent une place, le mari comme cocher et valet de chambre, la femme comme lingère et femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

NOUVEAUTÉS

M. GABORIT demande un apprenti.

VICHY

Plus de Mauvaises Digestions

Avec la délicieuse Liqueur de Table, Pastilles et Sucre d'Orge aux sels de Vichy, préparés par les Pères Célestins, de Vichy.

Chez M. DEMONT (maison Lasalle), pâtissier, seul dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. Fine Champagne anti-diabétique et préservative. (36)

L'ASSURANCE FRANÇAISE

Compagnie anonyme à Primes fixes

CONTRE LES

ACCIDENTS CORPORELS ET MATÉRIELS

Capital : UN MILLION.

Directeur général : M. C. FONTENILLES.

SIÈGE SOCIAL : 42, rue de Châteaudun, PARIS.

Directeur particulier pour la région : M. LE CRIP, avenue du Champ-de-Foire, 4, SAUMUR;

Agent : M. RAIMBAULT, rue Beaurepaire/

ON DEMANDE DES AGENTS dans les chefs-lieux de cantons et communes importantes. (343)

CAPSULES DARTOIS

A LA CRÉOSOTE DE HÊTRE

Seul remède spécial contre la PHTHISIE et les TOUX OPINIÂTES qu'il améliore rapidement. — Guérison prompte et assurée dans tous les cas de BRONCHITES CHRONIQUES, CATARRHE, ENGORGEMENT PULMONAIRE, ASTHME HUMIDE. — Les Capsules Dartois de la grosseur d'une pilule ordinaire n'ont aucun goût et sont prises sans difficulté. — Les malades qui ont tenté employé sans succès peuvent facilement se convaincre de leur efficacité, car un seul flacon suffit. — 3 fr. dans les Pharmacies. Expédition et brochure franco. — 97, r. de Rennes, Paris.

ÉPILEPSIE CRISES NERVEUSES, HYSTÉRIE

Traitement gratuit jusqu'à disparition des crises. Dr RIVALLS, 107, rue de Rennes, PARIS ou par correspondance.

Librairie Aug. BOYER et C^e, rue Saint-André-des-Arts, 49, Paris. Envoi FRANCO au reçu d'un mandat-posté ou de timbres.

P. LAROUSSE

PETIT DICTIONNAIRE COMPLET

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

COMPRENANT :

- 1° Une nomenclature très-complète de la langue; avec la nouvelle Orthographe de l'Académie, les étymologies et les diverses acceptions des mots appuyées d'exemples;
- 2° Des développements encyclopédiques relatifs aux mots les plus importants des Sciences, des Lettres et des Arts;
- 3° Un dictionnaire des locutions grecques, latines et étrangères;
- 4° Un dictionnaire historique, géographique, artistique et littéraire.

QUATRE DICTIONNAIRES EN UN SEUL

Nouvelle édition illustrée de 1,500 gravures.

Un fort volume in-18 à 2 colonnes, cartonné, 3 francs; relié à l'anglaise, 4 francs; relié demi-chagrin, 4 francs 50 cent.

Saumur, imprimerie de P. GODET.